



Faire face à un édifice menaçant ruine

Service juridique mutualisé de l'AT 86 et de l'AMF 86

05 49 00 60 00

juridique@at86.fr

Définition et enjeux publics

- Savoir repérer la situation et identifier les pouvoirs de police de l'élu
- Identification de procédures connexes
- Être accompagné dans la mise en œuvre de la procédure de péril

Les bénéficiaires

Communes et EPCI

Les opérations concernées

- Rendez-vous sur place si nécessaire
- Transmission d'une note et d'exemples d'actes sur la procédure de péril imminent ou ordinaire (selon la situation)